

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 27-juil.-2012

Date de révision : 02-avr.-2024

Version 4

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Produit n° 9676
Nom du produit Leptomycin B

Contient

Nom chimique	Numéro d'index	N° CAS
Éthanol (>99)	603-002-00-5	64-17-5
2,10,12,16,18-Nonadecapentanoic acid, 19-(3,6-dihydro-3-methyl-6-oxo-2H-pyran-2-yl)-17 -ethyl-6-hydroxy-3,5,7,9,11,15-hexamethyl-8-oxo- (0.1 - 1)	Not Listed	87081-35-4

Autres moyens d'identification 9676S

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement. Ne pas utiliser en diagnostic.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)	Fabricant
Cell Signaling Technology Europe B.V. Dellaertweg 9b 2316 WZ Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0019	Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400
Website	www.cellsignal.com
Adresse e-mail	info@cellsignal.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)
-----------------------	----------------------

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

Declaración (s) de Precaución

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CAS	% massique	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Éthanol	64-17-5	>99	200-578-6	Flam. Liq. 2 (H225)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir une attention médicale.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Irritant pour les yeux et la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant Jet d'eau Dioxyde de carbone (CO ₂) Mousse résistant à l'alcool Agent chimique sec
Moyens d'extinction déconseillés	Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits dangereux résultant de la combustion Oxydes de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Éliminer les sources d'ignition. Chaleur, flammes et étincelles. Mettre en place une ventilation adaptée. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Prévention des incendies et des explosions. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement
Méthodes de nettoyage

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuel. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle					
Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Éthanol		STEL 3000 ppm STEL 5760 mg/m ³ TWA 1000 ppm TWA 1920 mg/m ³	TWA 1000 ppm TWA 1900 mg/m ³ STEL 5000 ppm STEL 9500 mg/m ³	TWA 1000 ppm TWA 1910 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³ Skin Ceiling / Peak: 1000 ppm Ceiling / Peak: 1920 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Éthanol		TWA 1000 ppm C(A4)	Huid* STEL 1900 mg/m ³ TWA 260 mg/m ³	TWA 1000 ppm TWA 1900 mg/m ³ STEL 1300 ppm STEL 2500 mg/m ³	TWA 1000 ppm TWA 1900 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Éthanol	STEL 2000 ppm STEL 3800 mg/m ³ TWA 1000 ppm TWA 1900 mg/m ³	SS-C** TWA 500 ppm TWA 960 mg/m ³ STEL 1000 ppm STEL 1920 mg/m ³	TWA 1900 mg/m ³	TWA 500 ppm TWA 950 mg/m ³ STEL 625 ppm STEL 1187.5 mg/m ³	STEL 1000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection de la peau	Porter des gants de protection et des vêtements de protection
Protection des mains	Gants imperméables
Autres	Porter un vêtement de protection approprié
Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide - Transparent	
Couleur	Incolore	
Odeur	Odeur d'alcool	
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point de fusion /congélation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78 °C	
Point d'éclair	17 °C	coupelle fermée
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	-	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Masse volumique et/ou densité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Solubilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Viscosité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.4. Conditions à éviter

La chaleur (températures supérieures au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique...

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts, Peroxydes, Ammoniac, Alkalis, Javel.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Éthanol	7060 mg/kg (Rat)	-	-

Toxicité aiguë inconnue Aucune information disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact oculaire En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation.
Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Irritant pour les yeux et la peau.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation Aucune information disponible.

Effets mutagènes Aucune information disponible.

Cancérogénicité Dans les études de longue durée, le caractère cancérogène de l'éthanol est démontré uniquement lorsqu'il est consommé sous forme de boisson alcoolisée.

Nom chimique	Union européenne	CIRC
Éthanol		1

IARC: (Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer) *Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme*

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.
STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.
Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Éthanol	-	LC50 100 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50 13400 - 15100 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50 12.0 - 16.0 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h	EC50 2 mg/L (Daphnia magna) 48 h EC50 10800 mg/L (Daphnia magna) 24 h LC50 9268 - 14221 mg/L (Daphnia magna) 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Ne montre pas de bioaccumulation.

Nom chimique	Coefficient de partage octanol/eau
Éthanol	-0.32

Facteur de bioconcentration (BCF) 3

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité probable dans l'environnement du fait de sa solubilité dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosibles. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

Autres informations

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

IMDG/IMO

14.1 Numéro ONU UN1170
14.2 Nom d'expédition des Nations unies Ethanol solution
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Non réglementé

ADR/RID

14.1 Numéro ONU UN1170
14.2 Nom d'expédition des Nations unies Ethanol solution
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

IATA

14.1 Numéro ONU UN1170
14.2 Nom d'expédition des Nations unies Ethanol solution
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (REACH)

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

SEVESO -Information Directive

P5c - Flammable Liquids [5000 tonnes (Lower-tier) 50,000 tonnes (Upper-tier)]

Inventaires Internationaux

TSCA -

DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECL	-
PICCS	-
AICS (Australie)	-

International inventories legend

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Procédure de classification Jugement expert et détermination de la force probante des données.
Date d'émission : 27-juil.-2012
Date de révision : 02-avr.-2024

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.